

mination des graviers, mais les malades boiront plutôt en dehors des repas que pendant les repas, pour éviter les troubles digestifs consécutifs à l'ingestion d'une grande quantité d'eau.

Une excellente pratique consiste à boire à jeun de l'eau aussi chaude que possible, légèrement aromatisée. L'eau chaude active très manifestement la diurèse.

Le café, bien qu'étant un diurétique, est nuisible; le thé, le chocolat, le cacao doivent être interdits dans la lithiase mixte uro-oxalique.

Telles sont les principales règles hygiéniques dont l'observation est nécessaire aux graveleux; elles ne diffèrent pas de celles qui sont applicables aux goutteux, aussi n'insisterons-nous pas davantage sur elles.

II. — Traitement médicamenteux et thermal.

Les alcalins guérissent la gravelle, a-t-on dit, parce qu'ils diminuent l'acidité de l'urine; c'est n'envisager leur action qu'à un point de vue étroit. En réalité, les alcalins exercent sur la nutrition une action générale, mal connue encore dans son mécanisme intime, mais indéniable, et c'est à titre de modificateurs généraux de la nutrition qu'ils sont efficaces chez les graveleux; on sait, depuis Chevreul, qu'ils activent les oxydations, qu'ils augmentent la production de l'urée, qui est le terme le plus parfait des produits d'oxydation: l'influence qu'ils exercent sur les fonctions digestives contribue, sans doute indirectement, à régulariser les échanges nutritifs. Les alcalins sont donc par excellence les médicaments de la lithiase urique, mais il faut se garder d'en abuser, car l'alcalinisation excessive des urines a pour conséquence la précipitation des phosphates terreux et par suite la formation de calculs mixtes formés d'un noyau d'acide urique et d'une gangue calcaire. D'autre part, ils sont contre-indiqués quand le malade est manifestement débilité ou atteint de neurasthénie.

Le bicarbonate de soude et les sels de lithine sont les alcalins usités dans le traitement de la gravelle urique; des *sels de lithine* celui que l'on doit préférer est le benzoate, à la dose de 0 gr. 50 à 0 gr. 60 par jour, pris au moment des repas de préférence. En Angleterre on fait grand usage des sels de potasse (citrate, acétate, carbonate), mais en France on est imbu de l'idée que ces sels exercent sur le cœur une action déprimante et on les laisse de côté.

Bien que l'on puisse employer le *bicarbonate de soude* en nature (à la dose de 2 à 4 grammes par jour), c'est habituellement aux eaux minérales qui le contiennent que l'on demande les effets curatifs. D'après Roberts, les petites doses de bicarbonate de soude auraient seules le pouvoir de dissoudre les calculs, on ne devra donc utiliser que les eaux renfermant une faible proportion de bicarbonate de soude par litre (2 à 5 grammes au plus). On prescrira les *eaux de Vals* (Saint-Jean), de *Vichy* (Hauterive, Célestins, Saint-Yorre).

Avec les alcalins on peut encore employer avec avantage le *chlorure de sodium* et le *sulfate de soude* particulièrement utile chez les lithiasiques obèses, à fonctions hépatiques et intestinales défectueuses. Le sel de Carlsbad sera prescrit à la dose d'une cuillerée à café, le matin à jeun. On peut aussi faire prendre un ou deux verres d'*eau de Santenay*.

La *piperazine* serait, pour un certain nombre de médecins, le spécifique de la gravelle urique: son urate est sept fois plus soluble que celui de lithine; *in vitro*,

elle dissout, dans la proportion de moitié de son volume, l'acide urique et les concrétions uratiques. La piperazine se prescrit à la dose de 1 à 2 grammes par jour, en solution dans de l'eau gazeuse ou en granulés effervescents.

Plus récemment on a préconisé le *lycéol* (combinaison de la piperazine méthylée et de l'acide tartrique); il se prescrit aux mêmes doses et de la même façon.

L'acide *benzoïque* et les benzoates donnent naissance à de l'acide hippurique et restreignent ainsi la formation de l'acide urique (Garrod); on emploie surtout les benzoates de lithine et de soude.

Dans le traitement thermal (exception faite pour les eaux alcalines), on recherche surtout l'action lixiviale.

Nous avons cité les eaux alcalines; on recommande encore d'autres eaux minérales, comme celles de *Moligt*, *Olette*, *Capvern*, situées dans les Pyrénées, qui sont thermales, mais très peu minéralisées et dont l'action est assez difficile à interpréter.

Lorsque les malades éliminent des calculs en grande quantité, les eaux de lavage comme *Contrexéville*, *Vittel*, *Évian*, etc., sont indiquées. Ce traitement hydrique n'est pas si inoffensif qu'on semble le croire. Avant de le prescrire, on doit s'assurer que le malade n'a pas de calculs vésicaux, car l'ingestion d'une grande quantité d'eau pourrait, en ce cas, provoquer des contractions douloureuses de la vessie et surtout favoriser la cystite.

On peut faire usage de ces eaux à la source ou chez soi; on fait prendre alors par jour une bouteille d'eau d'Évian ou de Vittel, à laquelle on ajoute une certaine dose de *benzoate* (50 centigrammes) ou de *carbonate de lithine* (50 centigrammes à 1 gramme).

C'est à jeun que s'exerce surtout l'action lixiviale de ces eaux; la dose moyenne est de 4 à 5 verres par jour; il est inutile d'encourager les errements de ceux qui ne craignent pas d'ingérer jusqu'à 10 ou 15 verres par jour.

Toute cure thermale est contre-indiquée quand il existe de la tendance aux hématuries, quand la vessie est irritable ou paresseuse, quand il existe des symptômes de néphrite interstitielle, ou une hydronéphrose.

B. — Traitement de la lithiase oxalique.

L'étiologie de l'oxalurie est encore aussi obscure que celle de l'uricémie; néanmoins, on admet aujourd'hui qu'elle dérive d'un trouble dans l'élaboration des produits azotés; l'acide oxalique dérive, d'ailleurs, de l'acide urique, dont il est un produit d'oxydation. Ce qui légitime, jusqu'à un certain point, la distinction entre les deux gravelles acides, c'est que l'oxalurie peut s'observer en dehors de toute manifestation arthritique chez des individus neurasthéniques, plus ou moins dyspeptiques; mais on ne peut non plus méconnaître ce fait que l'oxalurie peut coexister chez les lithiasiques (concrétions formées de couches alternatives d'urates et d'oxalates) ou alterner avec la gravelle urique; il y aurait donc deux variétés d'oxalurie, l'une diathésique, l'autre d'ordre nerveux.

Certains médecins en admettent même une troisième, d'origine exclusivement alimentaire, par suite de l'usage prédominant des aliments végétaux, riches en oxalates.

Les *prescriptions hygiéniques* à formuler chez les oxaluriques sont les mêmes que celles qui ont été indiquées précédemment. On doit donc modérer l'usage